



Financement de la recherche sur l'Ataxie Charlevoix-Saguenay (ARSACS) Appel d'offres - 2026

Cet appel d'offres de la Fondation de l'Ataxie Charlevoix-Saguenay est pour financer la recherche sur l'ARSACS.

Dans le cadre de cette offre de financement, la Fondation de l'Ataxie Charlevoix-Saguenay poursuit son financement de projets pouvant atteindre jusqu'à 100 000 \$ CAN par projet et jusqu'à 25 000 \$ CAN par projet pour un financement de démarrage (Seed Grant).

Aperçu

Le but de cette offre de financement pour la recherche pour l'Ataxie Récessive Spastique Autosomique de Charlevoix-Saguenay (ARSACS) est d'encourager davantage la recherche et d'accélérer le développement d'un traitement pour l'ARSACS. Les projets de recherche fondamentale et clinique sont acceptés.

Fondation de l'Ataxie Charlevoix-Saguenay

Crée en 2006, la Fondation de l'Ataxie Charlevoix-Saguenay est un organisme de bienfaisance dont la mission est de contribuer à la découverte et au développement d'un traitement pour l'ARSACS. www.arsacs.com/fr/

Financement

Le présent appel vise à financer des projets qui feront progresser la compréhension de la maladie et ouvriront la voie au développement d'un traitement pour les personnes vivant avec l'ARSACS.

La Fondation appuiera des approches de recherche innovantes accompagnées d'une justification solide et d'un plan expérimental réalisable. Des données préliminaires peuvent améliorer la compétitivité, mais elles ne sont pas nécessairement requises. Le nombre de projets pouvant être financés peut varier d'une année à l'autre. Il est à noter que le financement accordé par la Fondation ne peut servir pour des frais généraux ou des coûts indirects.

Le financement peut atteindre jusqu'à 100 000\$ pour une période de 12 mois avec possibilité de renouvellement. Un projet déjà financé peut être renouvelé d'année en année, mais il doit contenir une section sur l'avancement de la recherche démontrant clairement l'atteinte des objectifs et des jalons proposés.

Quant au "financement de démarrage" (Seed Grant), il peut atteindre 25 000 \$ CAN pour une période de 12 mois avec possibilité de renouvellement.

Admissibilité et exigences

Une seule proposition peut être soumise par un chercheur principal. Cependant, un chercheur indépendant qui soumet une proposition en tant que chercheur principal peut être collaborateur sur d'autres demandes présentées à la Fondation. Le chercheur principal doit occuper un poste académique dans une institution reconnue (universités, centres de recherche, hôpitaux ou affiliés) afin de garantir que les fonds seront utilisés de manière appropriée.

À la fin du projet, le chercheur principal doit fournir à la Fondation un rapport des avancées scientifiques ainsi qu'un résumé qui sera affiché sur le site de la Fondation (un résumé d'environ 15 lignes dans des termes simples).

Dans le cas d'un projet retenu pour financement, le chercheur principal (ou encore un délégué choisi par lui) pourra être invité à présenter les avancements du projet lors du Symposium International sur l'ARSACS qui se tient généralement tous les deux ans. Dans un tel cas, la Fondation s'attend à ce que le chercheur principal accepte de faire une telle présentation.

Dates importantes

Appel d'offres	19 février 2026
Date limite de candidature	22 mai 2026
Évaluation et sélection	juin-juillet 2026
Annonce des projets	août 2026

Processus de demande

Le candidat doit soumettre les documents suivants par courriel dans un seul document PDF à l'attention de Mme Sonia Gobeil (sgobeil@arsacs.com) au plus tard à la date limite de candidature.

Les documents peuvent être soumis soit en français ou soit en anglais.

Veuillez soumettre votre demande dans l'ordre suivant :

- 1) Formulaire de candidature dûment rempli (téléchargeable sur le site de la Fondation).

- 2) Un rapport des avancements du projet d'une demi-page (dans le cas d'un renouvellement d'un projet).
- 3) Plan de recherche (limité à 3 pages)
Le plan de recherche doit contenir un résumé décrivant la justification, les hypothèses, les objectifs spécifiques et l'importance du projet pour les patients en ce qui concerne l'identification de la pathogénèse de la maladie ou des traitements de l'ARSACS.

Le plan de recherche doit également inclure les sections suivantes (contexte, hypothèses/objectifs de la recherche proposée, plan expérimental ou méthodologique détaillé et importance du projet).

Étant donné les contraintes d'espace, il n'est pas nécessaire de fournir une revue complète de la littérature. Veuillez fournir uniquement les informations nécessaires pour bien comprendre la demande puisque les membres du comité scientifique sont des spécialistes de l'ARSACS et des maladies neurologiques connexes.
- 4) Figures et tableaux (Limite de 3 pages)
Un maximum de 3 pages supplémentaires est autorisé pour les figures et/ou les tableaux qui pourraient inclure des données préliminaires pour justifier la faisabilité.
- 5) Bibliographie
Le plan de recherche doit inclure les références. Le choix du format est à la discréption du chercheur principal, mais il doit au moins inclure les noms des auteurs, le titre de la référence, l'année et la source de la publication. Il n'y a pas de limite quant au nombre de pages pour cette section.
- 6) Budget demandé et justification (une demi-page)
Le budget doit détailler comment les fonds seront utilisés pour le projet selon les catégories appropriées et conformément aux types de dépenses approuvées : personnel, fournitures consommables, animaux de laboratoire et autres (y compris les contrats de service, les frais de service, les frais de publication). Les coûts indirects ou généraux ne sont pas admissibles dans le cadre de ce financement. Les dépenses pour l'équipement de laboratoire ne sont généralement pas autorisées. Pour toute demande de renseignements, veuillez contacter la Fondation.

Les chercheurs peuvent demander jusqu'à un maximum de 25 000 \$ CAN ("Seed Grant") ou un maximum de 100 000\$ CAN (financement habituel) à dépenser sur une période de 12 mois. Une brève justification décrivant les coûts proposés pour chacune des principales catégories doit être également soumise avec le

budget détaillé. Un chevauchement budgétaire du projet proposé avec d'autres projets financés par une autre organisation doit être divulgué.

7) CV (format NIH biosketch limité à 5 pages)

Le curriculum vitae du chercheur principal ou du ou des co-chercheur(s) doit être fourni. Veuillez utiliser le style NIH biosketch abrégé, contenant les sections suivantes (éducation et formation, postes et distinctions, axe de recherche (un paragraphe), activités professionnelles et prix, publications évaluées par des pairs, financement de la recherche au cours des cinq dernières années et résultats découlant de ce financement). Maximum de cinq pages par CV. Les CVs des collaborateurs ne sont pas requis.

8) Autres pièces justificatives (lettres de soutien)

Les lettres de soutien de collaborateurs ou de collègues qui ajouteront des informations essentielles au projet de recherche devraient être incluses, le cas échéant, pour démontrer la faisabilité du plan de recherche proposé.

Évaluation

Le comité scientifique de la Fondation de l'Ataxie Charlevoix-Saguenay évaluera chaque demande. Les demandes seront évaluées selon les critères de nouveauté/ innovation, mérite scientifique, impact potentiel et faisabilité du plan expérimental.

Des pairs évaluateurs externes peuvent être sollicités en fonction de l'expertise requise. Ces évaluateurs évalueront les demandes selon les mêmes lignes directrices que celles suivies par le comité scientifique et ils fourniront les résultats de leurs évaluations audit comité scientifique.